

Communiqué de presse

Intégration sociale et professionnelle - un point fort de l'assemblée générale de ce jour des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales à Lausanne

Lausanne, 13/14.09.2007 - Les directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales ont décidé, en présence de la Conseillère fédérale Doris Leuthard, du directeur de l'Union patronale, des représentants de la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique et de l'économie publique ainsi que des Villes, de s'engager ensemble en vue de l'intégration professionnelle et sociale. L'action conjuguée des domaines "social - économie - formation" se situe au premier plan.

Intégration des jeunes

L'autonomie sociale, économique et professionnelle des jeunes à risque ne peut se faire que par l'action conjuguée de tous les niveaux concernés, à l'interface entre politique de la formation, politique du travail et politique sociale. C'est la raison pour laquelle les directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales ont adopté à l'occasion de leur assemblée générale une prise de position qui se prononce en faveur d'une étroite collaboration entre les directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique, de l'économie publique et des affaires sociales, de même qu'avec les Villes/Communes et l'économie. Madame la Conseillère fédérale Leuthard salue cette initiative. La discussion d'aujourd'hui ainsi que la prise de position ont permis de jeter les bases d'une collaboration entre tous les acteurs impliqués.

Intégration de la population étrangère résidant en Suisse

Selon la nouvelle loi sur les étrangers, les trois domaines de promotion spécifique de l'intégration - étrangers, réfugiés et personnes admises à titre provisoire - doivent être regroupés dans les cantons, en vue d'une efficacité maximale. D'entente avec les représentants de la Conférence des gouvernements cantonaux, de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police, de l'Office fédéral des migrations et des coordinateurs en matière d'asile et de réfugiés, un groupe de travail dirigé par la CDAS a présenté un cahier des charges et divers modèles d'organisation possibles destinés aux services cantonaux chargés des questions d'intégration, exigés par la Confédération. L'assemblée générale a adopté les recommandations du groupe de travail à l'attention des cantons. En proposant trois modèles différents, le rapport laisse une marge de manœuvre. Il est du devoir des cantons de répondre à ce défi de la meilleure manière possible.

Autres sujets de discussion de politique sociale

La Conférence a débattu de l'avenir des assurances sociales avec le directeur de l'Office fédéral des assurances sociales. Les directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales veulent lancer un dialogue national sur la préservation et l'adaptation des assurances sociales, en y conviant la Confédération.

La discussion relative à la politique sociale s'est terminée par l'intervention de la Conseillère municipale zurichoise Monika Stocker à propos de questions actuelles concernant l'aide sociale et par l'adoption de recommandations relatives à la mise en œuvre de la réforme de la péréquation financière en vue de l'intégration des personnes en situation de handicap.

Elections au sein du comité directeur de la CDAS

Les directrices et directeurs cantonaux ont également élu au comité les nouveaux membres que voici:

- Conseiller d'Etat **Hans Hollenstein** ZH
- Conseillère d'Etat **Anne-Claude Demierre** FR
- **Maria-Luisa Zürcher**, directrice suppléante de l'Association des communes suisses ACS

Autres informations:

Conseillère d'Etat Kathrin Hilber, Présidente CDAS
Tél. 071/ 229 33 08 /Fax: 071/ 229 39 89

Margrith Hanselmann, Secrétaire générale CDAS
Tél. 031/ 370 10 85 /Fax: 031/ 371 17 41
E-Mail: margrith.hanselmann@sodk-cdas-cdos.ch